



**La carte imprimée en trois couleurs permet d'identifier le donneur, de le valoriser et d'encourager les populations à donner leur sang pour sauver des vies.**

L'objectif est de rendre fluide les relations entre le programme national de transfusion sanguine, les donneurs, les bénéficiaires et le suivi médical des volontaires.

A en croire André Mama Fouda, cette carte de fidélité connaîtra une première phase pilote dans les villes de Douala et Yaoundé avant son extension dans le reste du pays.

La transfusion sanguine est régie au Cameroun par une loi de décembre 2003. En effet, c'est un acte médical par lequel l'on prélève le sang ou ses dérivés sur un être humain appelé « donneur », qui sera ensuite administré à un être humain malade appelé « receveur » à des fins thérapeutiques.

© Eliane Marcelle Matsingoum, crtv.cm